

UFR ALLSH - DÉPARTEMENT ARTS

S E C T E U R THÉÂTRE



Atelier de pratique en espace public – Partenariat AMU / FAI-AR. © Laure Chassier

MASTER ARTS

PARCOURS ARTS ET SCÈNES D'AUJOURD'HUI

Année 2019-2020

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresse de l'Université :

UFR ALLSH
Département des Arts
29, Avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
Téléphone standard : 04 13 55 35 35

Secrétariat du département Arts

Catherine BERENGER-BERNARD (remplaçante de Sabrina BOUMAZA) ou
Alexandre FALINI

Bureau D201

04 13 55 31 64

04 13 55 35 84

E-mail : catherine.berenger.bernard@univ-amu.fr

alexandre.falini@univ-amu.fr

sabrina.boumaza@univ-amu.fr

SCOLARITE : Inscriptions administratives et pédagogiques et tous renseignements

Scolarité : service ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf le vendredi après midi

Bureau 6 Lettres et arts : 04 13 55 30 89 | allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

Inscriptions administratives.

Les étudiants doivent **impérativement** faire leur inscription administrative via le web.

Puis prise de rendez-vous sur internet : <https://eris.univ-amu.fr>

à partir du 06/07/2019 (**interruption du 25/07/2019 au 23/08/2019 inclus**).

Se connecter régulièrement en cas de créneaux indisponibles.

Les pièces à apporter le jour de l'inscription seront listées dans l'application.

ATTENTION : AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- Les étudiants doivent avoir acquitté la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.
- Les étudiants demandant une dérogation pour année supplémentaire en licence ou master doivent apporter le document signé par le DIRECTEUR DES ETUDES lors de l'inscription.

COORDONNÉES DES ENSEIGNANTS

Les enseignants donnent RDV au **Bureau n° D421, Campus Schuman à Aix-en-Provence, ou Espace Yves Mathieu, Centre Saint-Charles, Marseille**

Nom et Fonction des enseignants titulaires
M. Yannick BUTEL Professeur des Universités <i>Responsable du Master ARTS</i> yannick.butel@univ-amu.fr <u>RDV Espace Yves Mathieu, Centre Saint-Charles, Marseille</u>
M. Michel CERDA Maître de conférences associé vardaman.le@gmail.com
M. Mathieu CIPRIANI PRAG mathieu.cipriani@univ-amu.fr
M. Louis DIEUZAYDE Maître de conférences <i>Responsable Pédagogique DEUST et de la Licence 3</i> <i>Directeur des Etudes du secteur Théâtre</i> louis.dieuzayde@univ-amu.fr
Mme Anyssa KAPELUSZ (absente 1^{er} semestre 19-20) Maître de conférences <i>Responsable pédagogique du parcours Arts et scènes d'aujourd'hui – Master ARTS</i> anyssa.kapelusz@univ-amu.fr
M. Arnaud MAÏSETTI Maître de conférences arnaud.maisetti@univ-amu.fr

ORGANIGRAMME DE LA FORMATION DU SECTEUR THÉÂTRE

Les Etudes théâtrales à l'Université proposent un cursus complet délivrant les diplômes suivants :

- **DEUST FORMATION DE BASE AUX METIERS DU THEATRE** d'une durée de deux ans, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T.) est un diplôme à vocation professionnelle, équivalent à une Licence 1 et 2. Le nombre de places réduit permet un encadrement soutenu et un travail en petits groupes. L'enseignement professionnel constitue un quart de la totalité des cours et un stage en entreprise permet aux étudiants de se confronter rapidement à la vie active.
- **LICENCE ARTS DU SPECTACLE : parcours ARTS DE LA SCÈNE**
- **MASTER ARTS, parcours ARTS ET SCÈNES D'AUJOURD'HUI.**

Structure administrative

Les Cursus Théâtre dépendent du **Département Arts** qui est une composante de **l'UFR ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences-Humaines).

- Doyen de l'UFR : M. Pierre-Yves Gilles
- Directrice du Département Arts : Mme Caroline Renard / Directeur adjoint : M. Louis Dieuzayde
- Responsable du secteur théâtre : M. Louis Dieuzayde

Lieux des Enseignements :

Les enseignants du secteur Théâtre disposent d'une salle de travail pratique, l'amphi 7, Campus Schuman, à Aix-en-Provence. Ponctuellement, les étudiants bénéficieront d'enseignements pratiques dispensés à l'ERAC, à la FAI-AR, à Marseille, ou en espace public. A partir de janvier 2020, certains enseignements de pratique auront lieu au sein du bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles, à Marseille.

Les cours théoriques sont dispensés dans diverses salles banalisées de l'Université (à Aix – Campus Schuman ou Bâtiment Yves Mathieu, Campus Saint-Charles à Marseille ou, à partir de janvier 2020, bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles à Marseille).

Bibliothèques :

Les étudiants disposent de la Bibliothèque Universitaire des Fenouillères (67 avenue Gaston Berger, à Aix-en-Provence)

Vie associative :

La section théâtre est reliée de façon organique à une association de développement artistique en matière de Spectacle Vivant, **l'ASSOCIATION PRESENCES**, assurant une programmation régulière dans le théâtre Antoine VITEZ, qui sert de théâtre d'application à l'ensemble des formations du secteur Théâtre.

Téléphone : 04 13 55 35 76 | Site Web : <https://theatre-vitez.com/>

MASTER ARTS

PRESENTATION DU CURSUS

Responsable du master Arts : M. Yannick BUTEL, professeur des universités en Arts de la scène et Sciences des arts

OBJECTIFS

Unique formation polyvalente en PACA et dans le sud-est de la France, le Master Arts offre un ensemble de compétences à même de réaliser l'objectif d'une insertion professionnelle ou d'une orientation vers la recherche, aux étudiants sortis de Licence, ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent bénéficier d'une formation complémentaire (formation continue).

Par l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques, le Master Arts donne la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde socio-professionnel et une grâce à une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

Diverses conventions avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La mention de master Arts se structure en 4 parcours, décomposée en axes selon les parcours.

1. Parcours Arts et scène d'aujourd'hui

- *Axe Théorie et pratique des arts de la scène*
- *Axe Scènes numériques et acteur augmenté (se reporter aux conditions de recrutement de l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes)*
- *Axe Ecriture scénique en espace public (se reporter aux conditions de recrutement de la FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public)*

2. Parcours Médiation culturelle des arts

- *Axe Médiation culturelle des arts (en présence)*
- *Axe Médiation culturelle des arts (programme franco-allemand, diplôme binational Hildesheim-Aix-Marseille université)*
- *Axe Médiation culturelle des arts (formation à distance)*

3. Parcours Arts plastiques

4. Parcours création numérique

PUBLIC VISE

Cf. Conditions d'admission

Etudiants de licence, formation initiale et formation continue (VAE et VAP).

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en Master 1 (après la licence ou équivalent BAC +3) se fait sur dossier. L'intérêt porté aux Arts est déterminant dans la décision que prend la commission, suite à l'examen du dossier et, dans les parcours qui le pratiquent, un entretien avec le candidat peut être organisé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'organisation de la formation de la Mention de Master Arts répond aux préconisations de la nomenclature du LMD. L'architecture des diplômes abrités au sein de chaque parcours répond aux finalités de professionnalisation et de recherche, dans le but de l'insertion professionnelle des étudiants, au travers de séquences d'apprentissage partagées, de stages courts et longues durées, et de suivi individuel pour l'accompagnement de projets.

Un socle commun à l'ensemble de la Mention de Master Arts regroupe deux unités d'enseignement (UE) au niveau du M1, semestre 1, obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la mention.

- Un séminaire transversal thématique et partagé par l'ensemble des Parcours.
- Un séminaire Arts et Espaces construit sur la mutualisation d'approches épistémologiques liées aux Parcours.

Eu égard à la progression pédagogique et aux enjeux didactiques, l'offre de formation met en place en plus des séminaires et des ateliers spécifiques à chaque parcours :

- un enseignement en langue (anglais, allemand et au choix en fonction des projets étudiants) ou un enseignement disciplinaire en langue anglaise
- des séminaires de méthodologie de la recherche
- des séminaires d'accompagnement des projets de création
- un suivi individuel de mémoire et/ou projet conduisant à soutenance
- la mise en place de stages (en mobilité si demandée)
- des séquences avec le monde professionnel (intervenants dans la formation, tuteur de stage...)

A noter

- Différents contenus d'enseignements (UE), en plus du socle commun, sont mutualisés entre parcours durant le cursus M1 et M2, voire entre parcours d'autres mentions.
- La convention-cadre de partenariat établie entre le parcours 1 *Arts et scènes d'aujourd'hui* d'AMU et les partenaires que sont la formation supérieure FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public et l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille est un dispositif de formation unique en France et en Europe qui repose sur la mutualisation d'infrastructures, de compétences et de moyens humains.
- Le parcours 2 *Médiation culturelle des arts* propose un master binational (double-diplôme) entre l'université d'Hildesheim et Aix-Marseille université, soutenu par l'université franco-allemande. Ce diplôme induit une mobilité étudiante d'une année dans le pays partenaire, avec séquences de regroupement franco-allemand annuelles.
- Le parcours 3 *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts–Ecole Supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université, sous réserve de la validation d'un semestre dans le pays partenaire.

REGIMES D'INSCRIPTION

Cette formation est accessible en

- Formation initiale (FI)
- Formation continue (FC)

CONNAISSANCES A ACQUERIR

La Mention de Master Arts a pour finalité l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde de l'art, le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

La mention de Master Arts permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts), la création expérimentale, la construction d'objets, de dispositifs scéniques, d'opérations de médiation des arts, l'aménagement d'espaces publics ou privés, la gestion et l'administration de ressources.

Au terme d'une formation dévolue à l'acquisition d'une pratique artistique professionnelle, d'une réflexion théorique sur l'art, d'une connaissance des formes esthétiques dans leurs dimensions historiques et contemporaines, d'une représentation des enjeux de l'art auprès des publics, d'une connaissance des milieux institutionnels de la culture... les étudiants diplômés du Master Arts peuvent prétendre à une poursuite d'études en 3ème cycle et/ou à une insertion professionnelle auprès d'organismes publics, associatifs ou privés.

Les connaissances et les compétences acquises permettent aux étudiants de répondre à une offre de métiers qui va de la création et de la réalisation de projets personnels, à la gestion, la direction et l'organisation de projets liés essentiellement aux secteurs artistiques.

Diverses conventions (cadre, applications, accords internationaux) avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international en coordination avec la politique internationale de valorisation scientifique établie par AMU, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

Le Master Arts repose sur la connaissance des milieux professionnels et l'acquisition :

Des théories des arts de la scène contemporaine

Des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistiques, création en espace public, techniques et technologies innovantes...

Des théories sur la médiation et les enjeux esthétiques, les politiques culturelles, les cadrages politiques territoriaux ...

Des pratiques de médiation in situ (musées, théâtres...), de gestion des publics, de conception et mise en œuvre de projets culturels, d'élaboration de politique stratégique en matière de publics...

Développement d'une production artistique dans un ou plusieurs domaines.

D'une approche discursive critique et théorique sur les œuvres du champ de l'Art contemporain et les pratiques numériques dans les arts.

De la connaissance des œuvres et des phénomènes artistiques.

De savoir-faire techniques : outils de création de l'image numérique (photo, bases de graphisme, modélisation 3D, vidéo numérique, animation, bases de montage, post-production...), outils de l'image interactive et temps-réel (3D temps réel, installation interactive, capteurs...).

COMPETENCES VISEES

La mention a pour objectif l'accompagnement et l'autonomie des étudiants dans l'aboutissement d'un projet de recherche et/ou professionnel.

- Conceptualiser, rédiger et concevoir un projet
- Elaborer et développer un projet de création
- Maîtriser un paradigme contemporain, historique, patrimonial et conceptuel
- Utiliser les techniques et les technologies.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions culturelles (créations, médiations des arts)
- S'orienter dans le monde professionnel
- Diriger un projet
- S'inscrire dans une dynamique nationale et internationale
- Développer une mobilité internationale

Compétences transversales :

L'utilisation de l'internet et de l'informatique est récurrente au cursus de la Mention Arts, dans la recherche et/ou dans l'aboutissement des projets professionnels et de créations (recours aux logiciels d'images, maîtrise de table de montage numérique...).

STAGES ET PROJETS ENCADRES

Tous les parcours proposent des temps de confrontation des acquis théoriques à la pratique en milieu professionnel sous la forme de stage (national ou international) d'une période allant de 4 semaines à 3 mois minimum. L'accompagnement (projet tutoré et suivi de stage) est assuré par l'équipe pédagogique.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Communication visuelle, graphisme, artiste, responsable et concepteur de projet, édition, métiers de la modélisation 3D, assistant numérique, metteurs en scène, dramaturges, chargé de mission, médiateur culturel, coordinateur de projet culturel, chargé de développement des publics, responsable de la médiation établissement public ou privé, responsable de l'action culturelle, métiers de la culture (création, critique, journalisme, relation publique...), Enseignement, CAPES et Agrégation, fonction territoriale, enseignants-chercheurs...

POURSUITE D'ETUDES

- Doctorat Lettres et Arts
- Doctorat recherche-Création
- Ecoles Nationales Supérieures
- Autres masters
- Cursus intégré à l'université Franco-allemande (UFA) : double diplôme Médiation Culturelle de l'art / *Kulturwissenschaft*

PARTENARIATS

Ouvert à la formation initiale et continue, la formation est en liens avec le monde socio-économique et le milieu professionnel, régional, national et international.

Les intervenants professionnels (40 à 60%) participent à la formation (stage, projet tutoré, conseil de perfectionnement, recrutement, enseignement professionnalisant, etc.). Les mutualisations d'infrastructures constituent une valeur ajoutée complémentaire.

Le Master Arts est essentiellement adossé au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA- EA 3274) tout en promouvant une politique de recherche inter-laboratoires. La mise en place d'accords internationaux favorise la mutualisation de programmes de recherche internationaux.

AIDE A L'ORIENTATION

Le recrutement sur dossier et l'entretien avec le candidat à l'entrée du master 1 peuvent être considérés comme une séquence d'orientation, assurée par les membres de l'équipe pédagogique, qui permet de mesurer les motivations et les capacités du candidat à suivre la formation.

AIDE A LA POURSUITE D'ETUDES ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Entretien individuel avec les responsables de la formation et l'équipe pédagogique.

ETUDES A L'ETRANGER

Adossés à la formation et au LESA EA 3274, des accords internationaux sont en place avec : le Pavillon Bosio de Monaco, les universités de Québec, Dallas, Valence, Naples, Alexandrie, Sao Paulo (USP), Rio de Janeiro/ UNIRIO, Porto Alegre (UFRGS), Florianopolis, Brasilia et l'Université Libanaise.

La mobilité étudiante intervient tout au long de la formation en Arts. Elle est soumise à un contrat d'étude (learning agreement) construit sur le dialogue entre l'étudiant et le référent à l'international pour chaque parcours, en concertation avec le service des relations internationales d'Aix-Marseille université.

Au sein de la mention de Master Arts, en sus du descriptif ci-dessus, le parcours *Médiation culturelle des arts* propose, sous condition (niveau de langue notamment), un master binational franco-allemand au sein de l'Université Franco-Allemande en partenariat avec l'Universität Hildesheim (<https://www.dfh-ufa.org/fr/accueil/>). L'étudiant inscrit dans ce programme est soutenu financièrement par l'UFA.

Le parcours *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts – Ecole supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université.

Mobilité étudiante et stage étudiant à l'étranger peuvent être soutenus financièrement sous condition.

PARCOURS ARTS ET SCENES D'AUJOURD'HUI

Responsable : Mme Anyssa KAPELUSZ, maîtresse de conférences en études théâtrales (absente au 1^{er} semestre 2019-20)

OBJECTIFS

La démarche pédagogique du Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui intègre les enjeux de recherche et de professionnalisation liés aux arts de la scène. La formation s'adresse à des étudiants et/ou des professionnels (convention de partenariat avec l'IMMS et la FAI-AR) qui souhaitent acquérir et/ ou consolider des compétences croisées en matière de théories et de pratiques, articulées à la construction d'un projet professionnel ou de recherche.

D'un point de vue didactique, le Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui repose sur l'organisation, du M1 au M2, de séquences qui alternent séquences en groupe (cours théoriques, ateliers de pratiques, apprentissages techniques, méthodologie de la recherche, séminaires...) et séquences en individuels (projet tutoré, conception et réalisation de projet, accompagnement de la création...). Au M1 comme au M2, la mise en place d'assistantats et de stages (M1, 4 semaines et M2, longue durée), en collaboration avec des professionnels, au sein de structures culturelles et artistiques, finalise la formation et l'insertion des étudiants.

FORMATION ET RECHERCHE

La Mention de Master Arts a pour objectif l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur : le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation). Il permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts).

D'un point de vue didactique, le Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui repose sur l'organisation, du M1 au M2, de séquences qui alternent séquences en groupe (cours théoriques, ateliers de pratiques, apprentissages techniques, méthodologie de la recherche, séminaires...) et séquences en individuels (projet tutoré, conception et réalisation de projet, accompagnement de la création...). Au M1 comme au M2, la mise en place d'assistantats et de stages (M1, 4 semaines et M2, longue durée), en collaboration avec des professionnels, au sein de structures culturelles et artistiques, finalise la formation et l'insertion des étudiants.

COMPETENCES VISEES

La maîtrise des théories des arts de la scène contemporains : esthétique, étude et histoire des arts, sciences humaines, critique, espaces méditerranéens, praxis du geste artistique, ...

- La maîtrise des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistique, mise en scène et écriture de plateau, dramaturgie, création en espace public, techniques et technologies innovantes pour le spectacle vivant, ...
- La connaissance du milieu professionnel : insertion dans le champ professionnel par la réalisation de travaux artistiques inscrits dans le tissu national et régional, par l'assistantat à la mise en scène ou la collaboration artistique ; par l'écriture critique.

VOLUME DES ENSEIGNEMENTS

- Environ 600 HETD pour deux ans (sans les stages et le travail personnel)

INFORMATIONS DIVERSES

L'offre de formation est dispensée principalement sur les campus :

- Schuman, Aix-en-Provence
- Saint-Charles, Marseille

Par ailleurs, eu égard aux conventions et aux partenariats avec les structures artistiques et culturelles, la formation peut être délocalisée pour partie vers :

- L'IMMS/ERAC, à Marseille
- La FAI-AR, à Marseille
- et autre sites... professionnels, institutionnels publics et/ou associatifs

A l'Horizon 2020, Aix-Marseille université, dans le cadre du plan campus, dotera la Mention de Master Arts d'une nouvelle structure nommée Turbulence (plateau technique, numérique, salle d'expositions, salle de spectacles, salle de séminaire et de cours...) dévolue à la formation de Master Arts et située sur le campus Saint Charles à Marseille.

UNITES D'ENSEIGNEMENTS

Dans les pages qui suivent, les enseignements sont répartis en unités d'enseignement (UE) de poids variable en crédits selon le nombre d'heures qu'elles représentent. Chaque UE est composée d'un certain nombre d'enseignements correspondant à un contenu de programme. L'intitulé de chaque UE est précédé d'un code dont les lettres désignent le secteur d'origine (pour nous : HAR et HAT) et le semestre (1, 2, 3...). Les UE sont distinguées par les chiffres (02, 03, 04, etc.). Le contenu détaillé de chaque UE et les horaires sont donnés dans les pages suivantes. **Les numéros de salles manquants seront indiqués par affichage au bureau d'aide à la pédagogie (BAP) D201 et sur la plateforme ADE accessible via l'environnement numérique de travail (ENT) de chaque étudiant.**

LANGUES VIVANTES ETRANGÈRES

Une présentation de l'offre de formation en langues se tiendra le mercredi 4 septembre à partir de 14h au Cube — salle du plateau. Horaires et lieux à confirmer. Inscription sur GIGUE à partir du 6 septembre 2020.

REGLES D'EXAMENS

Les périodes d'examens :

Session 1 semestre 1 : du 16 décembre 2019 au 10 janvier 2020

Session 1 semestre 2 : du 20 avril au 7 mai 2020

Session 2 semestres 1 et 2 : du 15 au 26 juin 2020

Session de septembre : uniquement pour les stages de master 2 et mémoires de master 2.

Les examens sont organisés par la division de l'étudiant (Scolarité) :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales des examens (hors contrôle continu) est faite par voie d'affichage sur les panneaux officiels au moins huit jours avant le début des examens et sont disponibles sur l'ENT.

Les étudiants salariés souhaitant une convocation aux examens doivent en faire à l'avance une demande au secrétariat. Les étudiants salariés peuvent demander en début d'année une dérogation pour être uniquement en contrôle final (formulaire RSE à la division de l'étudiant).

A noter qu'en Master, la plupart des évaluations (mais pas toutes !) consistent dans la rédaction de rapports à rendre directement à l'enseignant, selon les indications et dans les délais indiqués par ce dernier.

REGLES DE COMPENSATION

Master première année : les UE se compensent entre elles, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas. L'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise nécessite l'admission aux 2 semestres de master 1.

Master deuxième année : La validation de chaque UE est obligatoire. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas. Au sein de chaque semestre, le seuil de compensation en dessous duquel aucune compensation entre UE d'un même semestre n'est possible est fixé à **8/20**.

!!! NOTE SEUIL !!! : Une note-seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère.

LA SECONDE SESSION ou SESSION DE RATTRAPAGE

Un étudiant absent (absence injustifiée ou ABI) à une épreuve se voit attribuer la mention « défaillant » dans l'épreuve correspondante. Il ne peut obtenir le niveau ou le diplôme à la session correspondante. Il a de plein droit accès à la seconde session dite de rattrapage du mois de juin.

Toute note obtenue à une épreuve, **égale ou supérieure à 10/20 est conservée d'une session à l'autre.**

Seules les épreuves aux notes inférieures à 10/20 obtenues à la première session sont à repasser à la seconde session, **sauf** si l'unité d'enseignement (UE) (de l'épreuve en question) a été acquise par moyenne.

C'est la note obtenue à la seconde session qui sera validée même si celle-ci est inférieure à celle de la première session.

Les notes supérieures à la moyenne concernant les épreuves d'une UE non acquise ne sont pas conservées d'une année sur l'autre. Seules sont conservées les notes des unités d'enseignement (UE) acquises.

Il n'y a pas de seconde session pour les masters deuxième année.

SESSION DE REMPLACEMENT

Il est impératif de s'inscrire à cette session de remplacement auprès de votre secrétariat pédagogique, division de l'étudiant, en début de session d'examen (janvier, mai, juin).

Cette session est uniquement réservée :

- aux étudiants ayant le même jour à la même heure un examen à deux Unités d'enseignement d'un même diplôme.
- aux étudiants inscrits sur 2 années (ex DEUST 1 et 2 ou DEUST 2 et LIC 3), l'étudiant doit passer en priorité les examens du niveau inférieur.
- aux étudiants inscrits en double diplôme. L'étudiant devra passer en priorité les examens de son principal diplôme, si les épreuves concernant les 2 diplômes.

Tout autre cas relève de la session de rattrapage.

EVALUATION

Il existe deux SYSTEMES D'EVALUATION :

(L'étudiant salarié doit choisir en début d'année et ne peut changer qu'en cas de maladie ou problème grave et après accord du responsable d'année. Une demande est à compléter à la division de l'étudiant).

- **LE CONTROLE CONTINU** : Présence obligatoire aux cours et ateliers (contrôle des présences + contrat de contrôle spécifique à chaque enseignement, 15% d'absences excusées est toléré.)

- **L'EXAMEN FINAL** : organisé pendant la période d'examens. LES ETUDIANTS SALARIES sont autorisés à ne passer que l'examen terminal uniquement SUR JUSTIFICATIFS. Inscription au secrétariat obligatoire, en début d'année. Présence obligatoire aux ateliers et absences dans la limite de 15% tolérées aux cours, contrôle des connaissances et des acquis spécifiques en fin de semestre.

Les conditions d'évaluation de chaque enseignement seront communiquées par les enseignants.

FICHE PEDAGOGIQUE

Ce document **OBLIGATOIRE (à rendre au bureau 6 de la scolarité)** vous sera remis par la scolarité lors de votre inscription administrative.

Il conditionne votre inscription aux examens, sans celle-ci, votre nom ne figurera pas sur les listes d'émargement lors des examens.

EN 2019-2020, la fiche pédagogique papier doit être remplacée par une inscription pédagogique en ligne, sur le site de l'université (à vérifier).

MODALITES D'INSCRIPTION

Le nombre de places étant limité (une quinzaine de places par année), l'inscription des étudiants (et des professionnels en exercice) est soumise à l'examen des dossiers de candidature par un jury (composé d'enseignants et de professionnels).

Les demandes doivent être faites obligatoirement à partir de « ecandidat »
<http://allsh.univ-amu.fr/scolarite-eCandidat>

L'inscription administrative se fera dans un deuxième temps auprès de la Scolarité (bureau 6) après notification du résultat de l'étude des dossiers de candidatures.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Période d'enseignements et d'examens

Semestre 1 : du 09 septembre au 7 décembre 2019 inclus

Examens du semestre 1 :

Semaine de révision : du 9 au 14 décembre

Première session : Du 16 décembre 2019 au 21 décembre 2019, puis du 6 au 11 janvier 2020 inclus

Date limite de remise des travaux (rapports) : 11 janvier 2020

Semestre 2 : du 13 janvier au 11 avril 2020 inclus

Examens semestre 2 :

Semaine de révision du 14 au 18 avril inclus

Première session : Du 27 avril au 9 mai 2020

Date limite de remise des travaux (rapports) : 9 mai 2020

Examens semestre 1 et 2 deuxième session (rattrapages) : Du 15 au 27 juin 2020

Date limite de remise des travaux (rapports) : 27 juin

Retour des rapports de stages de master 2 et des mémoires de master 2 avant le 11 septembre 2020
(Sauf régime dérogatoire, à vérifier en 19-20)

Attention ! Certains séminaires ou ateliers de master peuvent avoir lieu en dehors des périodes officielles d'enseignements. Se référer au détail des horaires et dates des cours.

Calendrier des congés officiels

Toussaint : Du 27 octobre au 3 novembre 2019 inclus

Noël : Du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus

Hiver : Du 23 février au 1er mars 2020 inclus

Printemps : Du 19 avril au 26 avril inclus

Semestre 7 [30 crédits]

HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITES [UE commune à tous les parcours du Master Arts]

HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES

- HARAU02_E : Arts et espaces 1 [commun à tous les parcours du Master Arts]
- HARAU02_F : Esthétique générale [mutualisé parcours Médiation culturelle de l'art].
- HARAU02_H : Espaces institutionnels

HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCENIQUES 1

- HATAU01_A : Dramaturgie du texte et du plateau
- HATAOU1_B : Atelier de mise en scène

HATAU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : Ecritures contemporaines

HATAU15 [3 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit : HATAU03 : Suivi de projets 1
- Soit : HATAU04 : Méthodologie de la recherche 1

Semestre 8 [30 crédits]

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES

- HATBU01_A : Module préparatoire
- HATBU01_B : Comité de lecture

HATBU02 [6 crédits] : SEMINAIRES DE RECHERCHE 2

- HATBU02_A : Séminaire 1 : Figures du mouvement
- HATBU02_B : Séminaire 1 : Relations théâtrales

HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPERIMENTATION

HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE

HATBU05 [6 crédits] : STAGE ASSISTANAT

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATBX28 [6 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit : HATBU07 : Méthodologie de la recherche 2
- Soit : HATBU08 : Suivi de projets 2

MASTER ARTS
Parcours ARTS ET SCENES D'AUJOURD'HUI
2e ANNEE

Semestre 9 : (30 crédits)

HARCX01 [3 crédits] : UE A CHOIX : LANGUE VIVANTE ETRANGERE

HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CREATION SCENIQUE (comprenant 2 modules)

- Direction d'acteur
- Ecriture

HATCX21 [6 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit : HATCU04 : Méthodologie de la recherche 3
- Soit : HATCU05 : Suivi de projet 3

HATCU02 [3 CREDITS] : SEMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITES, DISPOSITIFS

HATCX23 [9 crédits] : UE A CHOIX PROFESSIONNALISATION :

- Soit HATCU06 : Accompagnement de projet Recherche
- Soit HATCU07 : Accompagnement de projet Professionnel (2 modules)
 - Introduction à l'analyse des arts de la rue
 - Médiation : La boîte à outil

Semestre 10 : (30 crédits)

HATDU01 [3 crédits] : STAGE

HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MEMOIRE

- HATDU02A_A : Mémoire
- HATDU02A_B : Soutenance

HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITES

- **Soit HACDU07 : Arts, mondialisation, réception**
 - HACDU07_A : Arts, territoires et mondialisation
et
 - HACD07_B : Réception et discours sur l'art
- **Soit HATDU04 Production, communication, administration (3 modules)**
 - Production, communication, administration
 - Aide à la production
 - Atelier écriture mémoire

HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATDX18 [3 crédits] UE A CHOIX : METHODOLOGIE

- Soit HATDU05 : Méthodologie de la recherche 4
- Soit HATDU06 : Suivi de projet 4

SEMESTRE 7 : du 09 septembre au 6 décembre 2019

HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITES [UE commune à tous les parcours du Master Arts] - 18H CM

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

EVALUATION Sessions 1 et 2 : Partiel (se référer au calendrier des examens organisé par la scolarité)

VENDREDI 14H00 – 16H30

DATES :

- 4 octobre : Médiation culturelle
- 11 octobre : Médiation culturelle
- 25 octobre : Création numérique
- 8 novembre : Création numérique
- 22 novembre : Théâtre - A. Maisetti
- **!!! Lundi 25 novembre : 9h – 11h30 et 12h30 – 15h !!!** : Arts plastiques - P. Navarro
- 6 décembre : Théâtre - A. Maisetti

LIEU : Aix – Campus Schuman, Salle E209

!!! DATES ET HORAIRES SUSCEPTIBLES D'ETRE MODIFIES A LA RENTREE !!!

Pour plus d'informations, contacter Catherine BERNARD-BERENGER, Bureau d'appui à la pédagogie, département ARTS, Bureau D201, Tél : 04 13 55 31 64, mail : catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES

HARA02E : ARTS ET ESPACES 1 [commun à tous les parcours du Master Arts] - 9H CM

Enseignants : Y. BUTEL, F. FAURE, F. METAIS.

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

VENDREDI DE 14H A 16H30

DATES et LIEUX :

20 septembre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Marseille – Campus Saint-Charles, Amphi Lavoisier

18 octobre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Marseille – Campus Saint-Charles, Amphi Lavoisier

15 novembre : Création Numérique - Fabrice Métais. Aix – Campus Schuman, Salle E209

29 novembre : Arts Plastiques - Fabien Faure. Aix – Campus Schuman, Salle E209

**HARAU02_F : ESTHETIQUE GENERALE [mutualisé Médiation culturelle de l'art + FAI-AR] - 21H TD
Yannick BUTEL**

En note liminaire d'un séminaire consacré à l'esthétique du C.I.D. (ou l'étude du Conforme, de l'Informe et du Difforme en art), il s'agira de rappeler l'histoire et les mutations conceptuelles du

terme « Esthétique » qui nous engage à penser la question de la forme comme reflet d'un beau travaillé et défini par le discours « académique ». C'est-à-dire, et vraisemblablement aussi, un discours d'exclusion.

Dans le prolongement de ce temps I, un temps II articulé à l'idée d'une pratique artistique « postmoderne » qui se fonde philosophiquement, entre autres sur la « fin des grands récits » mais aussi les notions « d'espaces plastiques » et de « dispositifs », sera l'occasion d'investir le champ protéiforme qu'offre la production artistique aujourd'hui.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

- Theodor W. Adorno, *Prismes. Critiques de la culture et de la société*, trad. G. et R. Rochlitz, Paris, Payot, 1986
- Hannah Arendt, *Vies politiques*, trad. de l'anglais et de l'allemand par Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy, Agnès Oppenheimer-Faure, Paris, coll. « Tel », Gallimard, 1974.
- Georges Didi-Huberman, « Forme avec Présence », *Théâtre/Public*, n°104, Théâtre de Gennevilliers, mars-avril 1994.
- Michel Guérin, *L'Espace plastique*, Bruxelles, éd. La Part de l'œil, 2008.
- Kandinsky, *Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, trad. Nicole Debrand, édition établie et présentée par Philippe Sers, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1989.
- Paul Klee, *Théorie de l'art moderne*, édition et traduction Pierre-Henri Gonthier, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1964.
- Jean-François Lyotard, *Que Peindre*, Paris, Hermann, 2008.
- Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1994.
- *Discours, image, dispositif. Penser la représentation*, Textes réunis par Philippe Ortel, L'Harmattan, 2008.

VENDREDI 9h-12h

DATES : 13, 20, 27 SEPTEMBRE, 04, 11, 18 et 25 OCTOBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 409

HATA02_H : ESPACES INSTITUTIONNELS [Mutualisé FAI-AR] - 24H TD

Oriane ZUGMEYER

Ce cours vise à articuler une approche théorique sur les structures et le fonctionnement des institutions culturelles locales et leur influence sur la création artistique. Nous construirons collectivement une cartographie des espaces et réseaux, tant institutionnels que plus informels, permettant d'envisager une inscription professionnelle des projets de spectacle vivant à l'échelle régionale. Nous irons à la rencontre de professionnels et de structures afin d'en saisir les fonctionnements, enjeux et partis pris.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

LUNDI 15H-18H

DATES : 23 et 30 SEPTEMBRE – 7 et 14 OCTOBRE – 4, 18, 25 NOVEMBRE – 2 DECEMBRE

LIEU : Aix – Campus Schuman, Salle AR 05

Des RDV à l'extérieur de l'université sont à prévoir (modalités de ces sorties pédagogiques précisées par l'enseignante à la rentrée).

HATAU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : ECRITURES CONTEMPORAINES - 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

Ecrire pour le théâtre — au moment où il semble s'inventer des formes neuves d'émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? A cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l'écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au

lieu de cette émancipation, et porte en elle l'exigence qui la traverse. Ecrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd'hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc *par opposition* à ce qui peuple la scène aujourd'hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l'écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l'œuvre aujourd'hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s'inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu'elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l'émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l'envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d'inventer des manières d'en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, *dans l'écriture pour* la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C'est en tâchant de comprendre l'histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l'interrogeant via la question du présent et de l'histoire, là où le présent risque de se confondre avec l'instant, là où l'histoire dans l'excès d'actualité tend à faire défaut, qu'on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l'écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l'entêtante question d'Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

EVALUATION Sessions 1 et 2 : Rapport

MERCREDI 10H-12H

11 septembre (salle LSH 504) ; 25 septembre (salle LSH 504) ; 9 octobre (salle LSH 504) ; 23 octobre (salle LSH 504) ; 6 novembre (salle LSH 502) ; 20 novembre (salle LSH 502)

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Espace Yves Mathieu !!! Salles LSH 504 ou LSH 502 !!!

HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCENIQUES 1

HATAU01_A : DRAMATURGIE DU TEXTE ET DU PLATEAU - 12H CM

Michel CERDA

Ce séminaire articulé à l'atelier de Mise en scène vise à s'initier collectivement à l'analyse d'une pièce de théâtre : analyse du texte et de ses enjeux esthétiques et théâtraux. Cette année, nous nous appuierons sur le texte du dramaturge suédois August Strindberg *Pâques*.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 12H-14H30

26 septembre (début du cours à 12h30), 3 octobre et 17 octobre, 14 novembre et 28 novembre.

LIEU : 3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence.

HATA01B : ATELIER DE MISE EN SCENE - 54H TD

Michel CERDA

L'atelier vise à questionner la pratique de la mise en scène et en interroger certains fondamentaux : la mise en espace et la fabrication du temps, le training, l'improvisation et la direction d'acteur. Il s'agira également d'apprendre à penser des éléments techniques tels que le son, la lumière, les

costumes, la scénographie. Autant d'outils pour cerner le travail de création scénique et la gestion d'une équipe.

Cette année, nous proposons de travailler sur une pièce symboliste** de Strindberg « Pâques » Un drame familial en trois journées qui peuvent ressembler à trois jours de deuil. Mais ne sont-ils pas au contraire trois jours d'une renaissance ? Tout dépend de quel point de vue on les considère...

Tout ici ne sera qu'affaire de perception et donc de mise en scène, Le travail de cet atelier se centrera tout particulièrement autour de l'espace scénique et des acteurs car dans « Pâques » c'est bien l'espace scénique qui transforme les relations humaines.

Cette œuvre et cet auteur seront aussi l'objet du séminaire de Master 1 *Dramaturgie du texte et du plateau*

**« Le théâtre symboliste est placé sous le signe de dramaturgies aussi diverses que le drame musical wagnérien, la tragédie grecque et le mystère médiéval, L'influence du théâtre de marionnettes très en vogue à l'époque, s'avère, elle aussi décisive sur le plan scénique ». Mireille Losco

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

JEUDI DE 15H A 21H

Les 3, 17 et 24 octobre, les 14, 21 et 28 novembre.

ET

Les 4, 5 et 6 Décembre, de 14H A 20H.

LIEU : 3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence.

HATAX15 [3 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATAU03 : SUIVI DE PROJETS 1 - 18H TD

Arnaud MAÏSETTI

Ce séminaire a pour mission d'analyser et de faciliter la mise en route des projets des étudiants, sur le plan de la recherche artistique et de son inscription professionnelle.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 9H-11H ou 9H-12H

12 et 26 septembre ; 10 octobre ; 17 octobre* ; 7 novembre [9h-12h] (salle LSH 502) et 21 novembre [9h-12h] ; 5 décembre [9h-12h] ; 12 décembre [9h-12h].

***17 octobre : Formation à la recherche documentaire (la séance aura lieu à la bibliothèque universitaire Fenouillères, à Aix)**

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Espace Yves Mathieu, !!! SALLES : LSH 504, sauf les 17 octobre (BU Fenouillères) et 7 novembre [LSH 502] !!!

SOIT :

HATAU04 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 -12H CM

Yannick BUTEL

L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M1, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (facsimilé d'un mémoire) qui établira une problématique indicative, corrigée par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + projet de recherche corrigé par le directeur de recherche (50 %)

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Le pré-mémoire de M1 et le mémoire de M2 peuvent être encadrés par les enseignants-chercheurs suivants : Y. BUTEL, L. DIEUZAYDE, A. KAPELUSZ, et A. MAÏSETTI (les rencontrer lors de RDV).

JEUDI 9H-11H

DATES : 12 septembre (salle LSH 203), 19 septembre (salle LSH 502), 26 septembre (salle LSH 502), 3 octobre (salle LSH 502) 10 octobre (salle LSH 409), 17 octobre (salle LSH 504)

LIEU : Marseille - Campus Saint Charles, Espace Yves Mathieu !!! Salles différentes !!!

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]

!!! NOTE AU DEUXIEME SEMESTRE, A LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!! Cf. page suivante

SEMESTRE 8 : du 13 janvier au 11 avril

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ECRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]
!!! A LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!!

HATBU01_A : MODULE PREPARATOIRE

Arnaud MAÏSETTI & Jean-Pierre RYNGAERT

« Lire un texte contemporain »

Afin de préparer le Comité de Lecture de décembre, cette journée de travail aura pour objet la présentation des modalités du Comité de Lecture (voir plus loin), mais il sera également engagé un travail de préparation plus général visant à initier à la lecture de textes contemporains. Cette approche dramaturgique des nouvelles écritures sera une introduction théorique et pratique, comme une manière de forger des outils avant leurs mises à l'épreuve sur les textes examinés lors du Comité de Lecture.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

De 9h à 17h

!!! Date : Lundi 21 octobre ou mardi 22 octobre [en attente de confirmation]

LIEU : Salle de Conférences de l'IMMS (ERACM) (Marseille - La Friche)

HATBU01_B : COMITE DE LECTURE

Michel CERDA, Arnaud MAÏSETTI, Jean-Pierre RYNGAERT, Intervenants ERACM

Cet atelier s'inscrit dans la continuité du cours « Lire un texte contemporain ». L'objet de cet atelier est de sélectionner plusieurs textes écrits par des auteurs au cours de l'année et retenus par différentes institutions théâtrales (CNT, Festival de la Mousson d'Été, Théâtre de la Colline...). Un texte est attribué à chaque étudiant dès l'automne. À partir d'une fiche de lecture modèle, il s'agira dans un premier temps pour chaque étudiant de lire et d'analyser le texte afin de le présenter à l'ensemble des membres du Comité lors des 2 jours de l'atelier. La lecture de l'ensemble des textes est cependant indispensable : en effet, chacun fera l'objet d'une discussion, et d'un débat, par les divers lecteurs au sein du comité de lecture : étudiants de Master, élèves de l'ERACM, enseignant de l'université, équipe de l'ERACM et metteurs en scène appelés à en réaliser une mise en espace. Cette réflexion se structurera autour de plusieurs étapes de présélection qui donneront lieu à différents exercices d'analyse, de présentation orale et de lecture, ainsi que de mise à l'épreuve au plateau. Cette initiation à la lecture de textes contemporains se double donc d'un travail de libre débat, de prise de parole et d'engagement, d'ouverture à la parole de l'autre et d'argumentation collective - dialogue tel qu'il se pratique dans les comités de lecture ou dans les structures éditoriales : dans un dernier temps, ce travail aboutira à une production artistique. À l'issue de ces deux jours, plusieurs de ces textes seront choisis pour un travail scénique : deux seront mises en scène (par deux metteurs en scène sollicités par l'ERACM) l'année suivante, et interprétés par les Élèves-Acteurs de l'ERACM, et d'autres seront mis en voix par les étudiants de Master — supervisés par Michel Cerda —, interprétés par les Élèves-Acteurs de l'ERACM et des étudiants de DEUST et Licence d'AMU lors de deux soirées de lecture en février.

EVALUATION Sessions 1 et 2 : Comité de lecture : - Présentation orale du texte attribué (25%) + Dossier « retour d'expérience » (bilan analytique des journées d'atelier) [à rendre le 1er mars] (25%) Passages au plateau : travail de direction d'acteurs et de mise en voix [50%]

De 10h à 18h

Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre

LIEU : Salle de Conférences de l'IMMS (ERACM) (Marseille – La Friche)

Répétitions des mises en voix : du 27 janvier au 6 février de 14h à 17h30.

!!! Chevauchement avec l'Atelier d'écriture critique cours les jeudi 30 janvier et 6 février !!!

Soirées de lecture : les 7 et 8 février IMMS (ERACM) (Marseille – La Friche)

HATBU02 [6 crédits] : SEMINAIRES DE RECHERCHE 2

HATBU02_A : SEMINAIRE 1 : UNE HISTOIRE POLITIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES – 12H CM

Mathieu CIPRIANI

Ce séminaire propose d'aborder la question du théâtre et de la politique à travers le rapport de force qui s'est établi entre les politiques culturelles et les mouvements d'éducation populaire depuis la création du ministère des Affaires culturelles en juillet 1959.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI DE 9H A 12H

DATES : 6, 13, 20 et 27 mars.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

HATBU02_B : SEMINAIRE 2 : RELATIONS THEATRALES : FRANCHIR LA LIGNE, REVER LA FUSION - 12H CM

Anyssa KAPELUSZ

« On le sait : dans quelque lieu qu'il se donne, tout spectacle suppose la coexistence, simultanée et distincte, de deux espaces : celui où l'on joue et celui d'où l'on regarde (et écoute) jouer. Pareille frontière est, en principe, infranchissable. Aux spectateurs la salle, aux comédiens les planches (...) Toute frontière, cependant, appelle le franchissement ».

Bernard Dort, La représentation émancipée.

Historiens et anthropologues s'accordent à dire que le désir d'unification des espaces ontologiquement distincts du théâtre – la scène et la salle – aurait fait son apparition à la Renaissance. Cette volonté de rapprocher les deux pôles, de briser la rampe (imaginaire ou réelle) qui sépare les spectateurs de ce qui est représenté, connaîtra une fortune variée au cours de la période moderne ; la quête d'unification alternant avec un renforcement du clivage entre le public et les acteurs – à ce titre, le « quatrième mur » en reste l'exemple le plus emblématique. A l'époque contemporaine, et notamment depuis l'avènement de la mise en scène moderne (fin 19e siècle), le désir de rapprochement des espaces s'est progressivement accentué, se muant plus généralement en une volonté de fusion entre la scène et la salle. L'idée de « relation » acteur-spectateur émerge alors, qui sous-tend un principe désormais banal d'association ou de partenariat entre les individus (de plus en plus singuliers), et de brouillage des territoires et des fonctions.

Ce séminaire a pour projet d'étudier différentes modalités de relations théâtrales contemporaines (des 20e et 21e siècles), à la fois sur un plan esthétique mais également dans une perspective socio-historique. Les notions très actuelles d'« immersion », de « ludisme », de « rite » ou de « participatif » seront explorées et questionnées, la théorie se liant à l'étude concrète de pratiques et de dispositifs diversifiés : déambulatoires, ludiques, immersifs, etc.

Les étudiants seront amenés à assister à un ensemble de spectacles qui pourront éclairer la réflexion collective.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI DE 13H A 15H

DATES : 5, 12, 19, 26 mars, 2 et 9 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP**HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPERIMENTATION - 18H TD
+ HATCU07 ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL - 14H TD****Anyssa KAPELUSZ**

S'appuyant sur les projets personnels des étudiants engagés dans une démarche de création, cet atelier a pour but de créer un laboratoire pour la mise en scène et la dramaturgie, au sein duquel des expérimentations individuelles et collectives sont mises en œuvre. Les étudiants profil « recherche » participent à cet atelier en tant que dramaturges et regards extérieurs.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Participation à l'atelier et rapport

Les lundi 11, mardi 12, jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020 de 10h à 18h

LIEU : Aix – Campus Schuman, Amphi 7**HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE – 18H TD****Yannick BUTEL**

Choisir une stratégie discursive, identifier le récepteur, écrire au regard d'une ligne éditoriale et des déterminismes qu'elle impose. Se définir comme « police esthétique » ou dramaturge, hésiter entre le « papier intime » et l'article prétendant à l'objectivité. Cet atelier de pratique d'écriture critique posera les bases d'une éthique de l'écriture pensée et réfléchie. Les critiques concerneront les arts de la scène, les arts plastiques, les livres et plus généralement l'actualité artistique.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

NB : Les étudiants doivent suivre la programmation en Région.

*En complément des ateliers d'écriture critique, les étudiants pourront être sollicités et amenés à exercer une pratique professionnelle de la critique pour le compte de l'association **l'Insensé** (site de critique en ligne : insense-scenes.net). Ce complément de formation est indépendant du cursus, laissé à la libre appréciation du comité de rédaction de l'Insensé.*

JEUDI 13H-16H (GROUPE A) OU 16H-19H (GROUPE B)

16, 23 et 30 janvier et 6, 13, 20 février

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP**HATBU05 [6 crédits] : STAGE ASSISTANAT D'ATELIER, MISE EN SCENE OU DRAMATURGIE***(Suivant le parcours personnel)*

Stage de 150 à 300 heures dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

En 1^{ère} année de master, il est conseillé de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers 2019-20) qui serait pertinent à l'égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l'ERAC ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier avec Anyssa Kapelusz ou Michel Cerda.

LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1^{er} ou AU 2^e SEMESTRE

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Etudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors. Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse www.univ-amu.fr, ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
 - 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
 - 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
 - 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
 - 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NONTRAITEE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
 - 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
 - 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;
- Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Etudiant (univ-amu.fr).
- Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

HATBX28 [6 crédits] : UE <u>A CHOIX</u> : METHODOLOGIE

SOIT :

HATBU07 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 – 12H CM

Yannick BUTEL

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail. Il doit rendre un **pré-mémoire** en juin ou en septembre dont le contenu et la forme seront déterminés durant ces séances.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport Carnet de recherche (notes sur la méthodologie suivie) corrigé par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + Remise d'une introduction et de la première partie rédigée, avec bibliographie, corrigée par le directeur de recherche (50%).

JEUDI 9H-11H

DATES : 16, 23 et 30 janvier et 6, 13, 20 février

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

SOIT :

HATBU08 : SUIVI DE PROJETS 2 – 18H TD

Anysa KAPELUSZ

Poursuite, au second semestre, du travail méthodologique, théorique, pratique et institutionnel entamé au cours du Suivi de projets 1.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Construction des deux étapes de mi-parcours qui seront présentés les 27 et 28 avril dans la salle de pratique du bâtiment Turbulence, puis les 18 et 19 juin 2020 au théâtre Antoine VITEZ, Le CUBE, Aix.

JEUDI 10H A 12H

DATES : 30 janvier ; 6 et 13 février ; 5, 12, 19, 26 mars ; 2 et 9 avril

+ 27 et 28 avril de 10h à 18h

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle pratique théâtrale

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] - 36H TD

!!! Intervenant à confirmer à la rentrée !!!

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

DATES : lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 février

10H – 18H

LIEUX : Marseille, Cité des Arts de la Rue, 225 avenue des Aigalades – 13015 ; et autres lieux dans la ville.

SEMESTRE 9 : du 9 septembre au 6 décembre

HARCX01 [3 crédits] : UE A CHOIX : LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Un cours de langue à prendre dans la liste proposée par le LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) en faisant attention à votre propre niveau et au niveau prérequis pour suivre ce cours.

Consulter l'offre de formation sur le site du LANSAD : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

S'inscrire sur GIGUE (<https://gigue.univ-amu.fr/GIGUE/>).

HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CREATION SCENIQUE

1) ATELIER DE CREATION SCENIQUE 1 : DIRECTION D'ACTEUR – 36H TD

Mathieu CIPRIANI

Ecouter, regarder et verbaliser. Cet atelier propose que chaque étudiant prenne en charge à tour de rôle la direction d'une répétition à partir d'une œuvre dramatique issue d'un *corpus* imposé. L'enjeu consiste en ce que chaque directeur d'atelier gagne progressivement en autonomie dans son étude de la scène choisie et l'élaboration d'une méthode de travail. Un premier temps théorique ouvrira les deux premières séances où seront rassemblés des éléments de réflexion méthodologique sur l'action physique et verbale. Il s'agira ensuite pour chaque directeur d'atelier de dégager les éléments actantiels de la scène à jouer et de mettre à l'épreuve du plateau des consignes de jeu à partir de l'expérimentation concrète du texte dramatique et de son fonctionnement. Chaque séance sera clôturée par un retour critique durant lequel, les participants pourront confronter leurs expériences et élaborer des savoirs faire collectifs. Les matériaux textuels seront *Othello* de Shakespeare, *Les trois sœurs* d'A. Tchekhov, *Pas moi* de S. Beckett, *Yvonne princesse de Bourgogne* de W. Gombrowicz et *Le vivier des noms* de V. Novarina.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

MERCREDI DE 14H à 18H

11, 18 et 25 SEPTEMBRE, 2, 9, 16 et 23 OCTOBRE, 6 et 13 NOVEMBRE

LIEU : Aix – Campus Schuman, Amphi 7

ET

2) ATELIER DE CREATION SCENIQUE : ECRITURE - 18H TD

Sonia CHIAMBRETTO

Il s'agira, dans ce second module, d'accompagner les étudiants dans l'exercice de l'écriture dramatique et la dramaturgie en s'appuyant sur leurs projets personnels de création.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

MERCREDI DE 10H à 13H

11, 18 et 25 SEPTEMBRE, 2, 9 et 16 OCTOBRE.

LIEU : Aix – Campus Schuman, Salle E109

HATCX21 [6 crédits] : UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATCU04 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 3 – 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M2, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (fac-similé d'un mémoire) qui établira une problématique, un corpus, une bibliographie, un plan, etc.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI 9H-11H ou 9H-12H

DATES : 19 septembre [salle LSH 504] ; 3 octobre [salle LSH 504] ; 17 octobre* ; 24 octobre [salle LSH 504] ; 14 novembre [9h-12h salle LSH 201 BIS] ; 28 novembre [9h-12h salle LSH 503]

***17 octobre : Formation à la recherche documentaire (la séance aura lieu à la bibliothèque universitaire Fenouillères, à Aix)**

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, !!! Salles différentes, LSH 201 BIS, LSH 503 ou LSH 504.

SOIT :

HATCU05 SUIVI DE PROJET 3

Michel CERDA

Accompagnement des projets dans la dernière phase de la réalisation, questionnement des directions concrètes de travail et analyse de l'inscription professionnelle.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

LUNDI 10H-12H

Séances collectives + RDV individuels à prévoir sur les lieux de répétition des étudiants.

DATES : 9, 16, 23 et 30 septembre, 14 octobre, 4, 18 et 25 novembre, 2 décembre.

LIEU : Aix – Campus Schuman, Salle D008

HATCU02 [3 crédits] : SEMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITES, DISPOSITIFS

Yannick BUTEL

Ces dernières années, la scène mondiale présente des mutations et des agencements qui rompent avec la représentation classique du théâtre. Crise du personnage, dispositifs, partitions... tout un lexique critique tend à désigner la complexité de ces modes de production comme de réception. Entre la modernité, la postmodernité, le postdramatique... le théâtre n'a jamais fini de questionner le public, n'a jamais fini non plus d'interroger les représentations de nous-mêmes. Présence obligatoire, projection.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

Theodor Adorno, *L'Art et les Arts*

Hans Thies Lehmann, *Le Théâtre Postdramatique*

Roselee Goldberg, *La Performance, du futurisme à nos jours*

JEUDI DE 13H A 16H

DATES : les 12, 19, 26 septembre ; 03, 10, 17 octobre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 504

HATCX23 [9 crédits] : UE A CHOIX PROFESSIONNALISATION :

SOIT :

HATCU06 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET DE RECHERCHE

Yannick BUTEL

Il s'agira de former les étudiants à la pratique de la recherche, par le suivi de conférences, journées d'études, colloques.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

MARDI DE 9H A 11H

DATES : 10,17 et 24 septembre, 1, 8 et 15 octobre.

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu, Salle LSH 503

SOIT :

HATCU07 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL (2 MODULES)

1) MEDIATION/PRODUCTION : LA BOITE A OUTILS - 12H TD

Agnès LOUDES

Six séances où seront abordées de manière concrète, (mais aussi vivante), à partir d'exemples tirés du territoire régional et local les notions de : Budgets de production et de diffusion, Communication Marketing, Les droits d'auteur, la réalisation d'un dossier de spectacle, le monde syndical des métiers du spectacle, l'action culturelle...

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI 9H-11H

DATES : 13/09 ; 27/09 ; 18/10 ; 15/11 ; 29/11 ; 6/12 + temps forts et RDV personnels selon les besoins des créations.

LIEU : Aix – Campus Schuman, SALLE : BR 02 Labo Photo.

ET

2) INITIATION A L'ANALYSE DES ARTS DE LA RUE - 16H TD

Claudine DUSSOLIER

Ce séminaire permettra aux étudiants d'approfondir des aspects philosophiques, politiques, esthétiques et professionnels du secteur des arts dans l'espace public. Les étudiants pourront s'impliquer personnellement dans la réalisation d'un travail, en fonction de leur propre parcours et centres d'intérêts, et/ou poursuivre leurs investigations dans le cadre de l'Atelier de pratique en Espace Public au second semestre.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

MERCREDI DE 9H A 18H

DATES : 27 novembre et 4 décembre.

LIEU : ERACM (Friche Belle de Mai – Marseille),

!!! Salle exacte à préciser à la rentrée !!!

SEMESTRE 10 : du 13 janvier au 11 avril

HATDU01 [3 crédits] : STAGE

(Suivant le parcours personnel)

Stage de 150 à 300 heures dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

Possibilité, en fonction des places disponibles et du parcours personnel, de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers 2018-19) qui serait pertinent à l'égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l'ERAC ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier avec Anyssa Kapelusz ou Michel Cerda.

LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1^{er} ou AU 2^e SEMESTRE
EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Etudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors.

Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse www.univ-amu.fr, ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
 - 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
 - 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
 - 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
 - 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NONTRAITEE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
 - 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
 - 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;
- Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Etudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MEMOIRE

HATD02B : SOUTENANCE ET MEMOIRE

Présentation publique du projet et rédaction d'un mémoire lié au projet, ou rédaction d'un mémoire de recherche et oral de soutenance devant au moins deux enseignants.

Présentation et Soutenance des projets en Mai-Juin 2020 ou Septembre 2020
!!! Date limite de rendu des mémoires : 11 septembre 2020 !!!

HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITES

SOIT :

HACDU07 : ARTS, MONDIALISATION, RECEPTION

1) HACDU07_A : ARTS, TERRITOIRES ET MONDIALISATION – 18H TD

Gilles SUZANNE

Est-il encore possible d'étudier les arts, les scènes artistiques, les mondes de l'art, aussi bien que leurs réalisations, leurs réseaux d'acteurs et de lieux, leur médiation, sans prendre en compte leur inscription territoriale ? Et comment envisager celle-ci sans la situer dans un contexte aussi bien mondialisé et globalisé, qu'en proie à toutes les formes du repli et des ferveurs identitaires ? Nous découvrirons quelques théories et approches de la mondialisation et réfléchirons ensemble à la manière dont les arts s'inscrivent dans un tel contexte, le suscite, parfois même l'anticipe, ou y résiste.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

!!!! DATES, horaires et lieux !!!

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu ou Turbulence

ET :

2) HACDU07_B : RECEPTION ET DISCOURS SUR L'ART – 18H TD

Yannick BUTEL

La critique est parfois un espace de frictions. Et décliner la critique au singulier ne peut que masquer une pluralité de pratiques dont les frontières sont moins certaines que les préjugés qui les dessinent. Critique journalistique, universitaire, essayiste, surfeur et blogueur... exercice de dramaturgie comme le prétendait Bernard Dort, la critique vit dans l'ombre de l'œuvre, l'éclaire, lui nuit, lui reste étrangère. Il s'agira d'interroger le rapport que le sujet (le critique) entretient à l'objet (l'œuvre) à travers le discours qu'il tient sur ce dernier. Il s'agira de penser le lien entre « ce que nous voyons et ce qui nous regarde »

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Bibliographie indicative :

Jean-Pierre Thibaudat, *Chroniques d'un chasseur d'oubli*, Bourgois.

Bernard Dort, *Le Spectateur en dialogue*, POL.

Emile Copfermann, *La Mise en crise théâtrale*, Maspero.

Guy Dumur, *L'Expression théâtrale*, Gallimard.

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipée*, La Fabrique.

W. Benjamin, *La Tâche du traducteur*.

Kant, *La Critique de la faculté de juger.*

MERCREDI 13H-16H

DATES : 4, 11, 18, 25 mars et 1, 8 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Yves Mathieu ou Turbulence

SOIT :

HATDU04 : PRODUCTION, COMMUNICATION, ADMINISTRATION - 14H

Lou COLOMBANI /Antoine DERLON

Comment envisager un projet de sa conception à sa réalisation ? Ce cours travaillera selon une pédagogie dynamique et collective plusieurs notions fondamentales dans le développement de projets :

- la connaissance de son environnement, de ses interlocuteurs et des différents dispositifs
- l'expression de son projet : argumentaire clair et affirmation de sa singularité au sein d'un contexte et d'un paysage,
- la nécessité de savoir s'entourer : ciblage des partenaires et constitution d'une équipe
- le pilotage et la sécurisation du projet

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI DE 10H A 13H

DATES : 6, 13, 20, 27 mars et 3 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

ET

ATELIER D'ECRITURE MEMOIRE PROFESSIONNEL – 12H TD

Anyssa KAPELUSZ

Il s'agira d'acquérir outils et méthodes pour la rédaction du mémoire professionnel.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Jeudi de 10h à 13h

DATES : 28 mai ; 4, 11, et 25 juin

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

ET

AIDE A LA PRODUCTION - 10H TD

Michel CERDA

RDV individuels et suivi de création sur les lieux de répétitions des étudiants.

Dates, horaires et lieux à déterminer avec l'enseignant au début du semestre.

HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] 36H

!!! Intervenant à confirmer à la rentrée !!!

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

**DATES : lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 février
10H – 18H**

LIEUX : Marseille, Cité des Arts de la Rue, 225 avenue des Aygaldes – 13015 ; et autres lieux dans la ville.

HATDX18 [3 crédits] UE A CHOIX : METHODOLOGIE

SOIT :

HATDU05_A : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 4 – 12H CM

Arnaud MAÏSETTI

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet, lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI DE 9H A 11H

23 janvier ; 6 février ; 20 février ; 5 mars ; 19 mars ; 2 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

SOIT :

HATDU06_A : SUIVI DE PROJET 4

Michel CERDA

Préparation de la présentation publique du projet.

EVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

JEUDI DE 11H A 13H

DATES : 23 janvier ; 13 et 20 février ; 5, 12, 19 et 26 mars, 9 avril

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle banalisée équipée VP

**SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 1
(CERTAINS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DEPENDENT DU PARCOURS DE L'ETUDIANT)**

SEMESTRE 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
	<i>Arts et transversalité le lundi 25 novembre de 9h à 15h [A confirmer à la rentrée]</i>		10H-12H SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 : ECRITURES CONTEMPORAINES	9H-11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 ou 9H-11H/9H-12H SUIVI DE PROJETS 1	9h-12h ESTHETIQUE GENERALE
APRÈS-MIDI					
	15H-18H ESPACES INSTITUTIONNELS			12H-14H30 DRAMATURGIE DU TEXTE ET DU PLATEAU 15H A 21H ATELIER DE MISE EN SCÈNE	14H00 – 16H30 ARTS ET TRANSVERSALIS En alternance avec ARTS ET ESPACES

ATELIER DE MISE EN SCÈNE (suite) : LES 4, 5 ET 6 DECEMBRE DE 14H A 20H AU 3BISF (AIX)

MODULE PREPARATOIRE AU COMITE DE LECTURE : LUNDI 21 OU MARDI 22 OCTOBRE (A L'ERACM – MARSEILLE)

COMITE DE LECTURE : DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 DECEMBRE (A L'ERACM – MARSEILLE)

SEMESTRE 2

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
				9H-11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 OU 10H A 12H SUIVI DE PROJETS 2	9H A 12H FIGURES DU MOUVEMENT
APRÈS-MIDI					
				13H-16H (GROUPE A) OU 16H-19H (GROUPE B) ATELIER D'ECRITURE CRITIQUE OU 13H A 15H RELATIONS THEATRALES	

ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC : Du LUNDI 24 au VENDREDI 28 FEVRIER DE 10H – 18H

ATELIER D'EXPERIMENTATION : LES LUNDI 11, MARDI 12, JEUDI 14 ET VENDREDI 15 MAI 2020 DE 10H A 18H, AMPHI 7 (AIX)

**SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER 2
(CERTAINS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DEPENDENT DU PARCOURS DE L'ETUDIANT)**

SEMESTRE 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
	10H-12H SUIVI DE PROJET 3	9H A 11H ACCOMPAGNEMENT PROJET DE RECHERCHE	10H A 13H ATELIER DE CREATION SCENIQUE : Ecriture	DE 9H A 11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	9H-11H ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL : la BOITE A OUTILS
APRES-MIDI					
			14H A 18H ATELIER DE CREATION SCENIQUE : Direction d'acteur	13H A 16H ARTS, TRANSVERSALITES, DISPOSITIFS	

INITIATION A L'ANALYSE DES ARTS DE LA RUE : 27 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE DE 9H À 18H À L'ERACM-MARSEILLE

LANGUE VIVANTE ETRANGERE : Consulter l'offre de formation sur le site du LANSAD : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

Et s'inscrire sur GIGUE (<https://gigue.univ-amu.fr/GIGUE/>). 1

SEMESTRE 2

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
MATIN					
				9H A 11H METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 4 ou 11H A 13H SUIVI DE PROJET 4	10H A 13H PRODUCTION, COMMUNICATION, ADMINISTRATION
APRES-MIDI					
			13H-16H RECEPTION ET DISCOURS SUR L'ART		

ARTS, MONDIALISATION, RECEPTION !!! DATES, HORAIRES ET LIEUX !!!

ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC : LUNDI 24, MARDI 25, MERCREDI 26, JEUDI 27 ET VENDREDI 28 FEVRIER DE 10H A 18H

Equipe enseignante 2019-2020

YANNICK BUTEL Professeur des Universités en esthétique théâtrale, critique
MICHEL CERDA Maître de conférences associé, metteur en scène compagnie LEVARDAMAN
MATHIEU CIPRIANI Contractuel, comédien, metteur en scène, doctorant en études théâtrales
LOUIS DIEUZAYDE Maître de conférences en esthétique théâtrale, comédien, metteur en scène
EVA HERNANDEZ PRAG, traductrice, dramaturge
ANYSSA KAPELUSZ Maîtresse de conférences en esthétique théâtrale, metteuse en scène, dramaturge
ARNAUD MAÏSETTI Maître de conférences en esthétique théâtrale, auteur, dramaturge
AGNES REGOLO PAST, comédienne, metteuse en scène Compagnie DU JOUR AU LENDEMAIN

Chargés de cours professionnels et autres intervenants

DAVID BECHU Assistant Ingénieur en arts et multimédia
CHRISTINE BOUVIER Performeuse, directrice artistique Cie RED PLEXUS
ELYANE BUISSON Chargée de production
SEBASTIEN CATRY Directeur technique du THEATRE Antoine VITEZ
SONIA CHIAMBRETTO Autrice
GAELE COLLOT Responsable des relations avec les publics THEATRE LA JOLIETTE
LOU COLOMBANI Directrice plateforme PARALLELE - plateforme pour la jeune création internationale
OLIVIA CORSINI Comédienne, metteuse en scène, compagnie WILD DONKEYS
ANTOINE DERLON Administrateur THEATRE LA CITE
CLAIRE DUFOUR Chargée de documentation aux Archives, secrétaire de documentation, MUCEM
CLAUDINE DUSSOLLIER Responsable de plusieurs projets culturels et de coopération internationale
ROCHDY LARIBI Performeur, directeur artistique Cie ORNIC'ART
CLAIRE LATARGET Metteur en scène, marionnettiste, Cie ANIMA
AGNES LOUDES Directrice déléguée du THEATRE Antoine VITEZ
MAGALIE LOCHON Scénographe
XAVIER MARCHAND Metteur en scène, compagnie LANICOLACHEUR
NANOUK MARTI Directrice technique de l'ERACM, IMMS.
CAROLINE RENARD Maîtresse de conférences en études cinématographique
BENJAMIN SALIGNON Régisseur général du THEATRE Antoine VITEZ
NATHALIE SATTI Expert comptable
DANIELLE STEFAN Comédienne et chanteuse
ELISE VIGNERON Comédienne, metteur en scène, marionnettiste, Cie THEATRE DE L'ENTROUVERT
ORIANE ZUGMEYER Chargée de la communication & médiation culturelle du 3bisF

Structures partenaires de la formation

THEATRE ANTOINE VITEZ, AIX
THÉÂTRE 3 BIS F, AIX
THEATRE DU BOIS DE L'AUNE, AIX
THEATRE JOLIETTE-MINOTERIE ET THEATRE DE LENCHE, MARSEILLE
CIPM, MARSEILLE
LA DEVIATION, ASSOCIATION EN DEVENIR, MARSEILLE
LA FRICHE LA BELLE DE MAI, MARSEILLE
LE PAVILLON NOIR, AIX
LE PÔLE NORD – AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES, MARSEILLE
ORNIC'ART, FESTIVAL PREAVIS DE DESORDRE URBAIN, MARSEILLE
THÉÂTRE MASSALIA, MARSEILLE

Partenaires pédagogiques

ECOLE REGIONALE D'ACTEUR DE CANNES (ERACM)
FAI-AR FORMATION SUPERIEURE D'ART EN ESPACE PUBLIC

Recherche

REVUE *INCERTAINS REGARDS*, Presses Universitaires de Provence
SÉRIE *SCÈNES*, COLLECTION ARTS, Presses Universitaires de Provence
LABORATOIRE D'ÉTUDES EN SCIENCES DES ARTS (LESA. EA 3274)
REVUE DE CRITIQUE THÉÂTRALE EN LIGNE insense-scenes.net
SITE DE LA SECTION THÉÂTRE : <http://incertainsregards-THÉÂTRE.net/>